

# Ville de Tubize

## AVIS A LA POPULATION

Nous portons à la connaissance des habitants de la Ville de Tubize que l'acte administratif suivant a été adopté par le Conseil communal le 09/10/2017 :

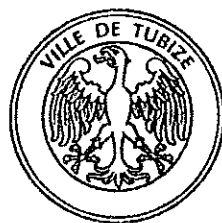
**Règlement « Centimes additionnels au précompte immobilier :  
Exercice 2018 ».**

Nous rappelons que quiconque peut consulter cet acte administratif, sans déplacement des pièces, au Service recette - Passage Champagne- rue de la Déportation, 61 à 1480 Tubize (tous les jours ouvrables de 09h à 12h).

A Tubize, le *17/11/2017*

Etienne Laurent

Directeur général



Michel Januth

Bourgmestre